

**DECLARATION D'OUVERTURE DE M. KEITA MADI MATENE, COMMISSAIRE CBI,
CONSEILLER TECHNIQUE AU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL DE LA REPUBLIQUE
DU MALI**

=====000=====

Monsieur le président de la CBI

Madame la secrétaire exécutive de la CBI;

Honorables commissaires de la CBI,

C'est avec grand plaisir que je participe à la cérémonie d'ouverture de la réunion spéciale virtuelle de la commission. A cette occasion, le Gouvernement de la République du Mali est fier et honoré de participer aux côtés des Gouvernements contractants, non contractants et autres parties prenantes à la CBI, à la présente session virtuelle qui se tient à un tournant très décisif de la vie de la commission marqué par la pandémie de la covid19 qui impact durement les pays en développement.

Le Mali a adhéré à la Convention Baleinière Internationale en 2005 pour contribuer à l'application des dispositions des réglementations internationales qui garantissent à tous les Etats des droits sur les eaux internationales. Bien que pays sans littoral, le Mali a depuis très longtemps eu le souci de contribuer à la gestion durables des ressources marines et d'eaux douces.

La CBI est un instrument de portée mondiale au service d'un monde libéré de la faim, qui permet à tous de partager de manière équitable les avantages découlant de la conservation, de l'échange d'information et de l'utilisation des baleine

s et de la gestion de la chasse à la baleine.

Comme il l'a fait jusqu'à présent, le Mali continuera à œuvrer au sein de la Commission baleinière internationale afin que les décisions soient prises sur des bases scientifiques et consensuelles. En restant cohérent, le Mali, pays sans littoral, espère pouvoir continuer à jouer sa partition dans la prise de décision et la Gestion Internationale des espèces marines y compris les cétacés.

Dans ce cadre, le Mali souhaite un assouplissement dans les modalités de paiement des contributions très contraignantes et la gestion des droits de vote des pays en retards du paiement desdites cotisations jusqu'à la fin de la pandémie de la covid19.

Mesdames et messieurs, je voudrais terminer mon propos en souhaitant à tous et à toutes des débats fructueux, fondés sur le consensus et marqués par la recherche d'un équilibre entre les intérêts divergents des parties prenantes et dans un esprit de discrimination positive en faveur des pays les moins nantis.

Je vous remercie de votre attention.

Tanger, le 07 Septembre 2021